

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 27 AVRIL 2015
18H30.

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, appelle l'assemblée à l'ordre, effectue la prière ainsi procède au relevé des présences.

	<u>PRÉSENTS</u>	<u>ABSENTS</u>
Paul-Aimé Mallet, Maire	X	
Serge LeMay, Conseiller	X	
Lorina Vienneau, Conseillère	X	
Madeleine Roussel, Conseillère	X	
Normand Vienneau, Conseiller	X	
Alvine Bulger, DG, sec. mun. Adjointe	X	

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande s'il y a des conflits d'intérêts. Il n'y en a pas.

1. Lecture de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter l'ordre du jour.

#201528, Il fut proposé par la **Conseillère Lorina Vienneau**, appuyé de la **Conseillère Madeleine Roussel**, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

5 Oui 0 Non Adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015;

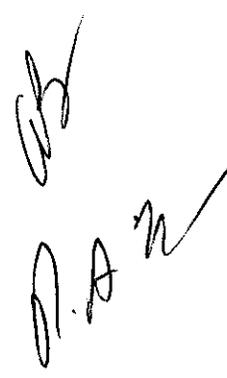
M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015.

#201529, Il fut proposé par le **Conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **Conseillère Madeleine Roussel**, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015 soit adopté.

5 Oui 0 Non Adopté.

4. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'ils ont tous lu le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 mars 2015 et s'ils ont des questions ou commentaires concernant le procès-verbal. Il y en a pas.



5. Rapports des différents comités;

A) Feu et Police : La secrétaire;

La secrétaire fait la lecture du rapport des Pompiers pour le mois de mars 2015, mais pas reçu celui de la GRC. M. le maire demande s'il y a des questions concernant le rapport des pompiers. Monsieur le conseiller Serge LeMay informe le conseil qu'il est allé vérifier la situation de l'hydrant et le tout est ok présentement et qu'il allait aussi vérifier avec la Salle Communautaire afin qu'elle demande aux gens de ne pas stationner dans l'entrée de l'hydrant.

B) Infrastructures municipales, voirie, parc et immeuble : Conseiller Serge LeMay;

Pour la voirie, le conseiller Lemay a reçu quelques plaintes en rapport avec des sections de rues brisées par le service de déneigement mais qu'une rencontre est prévue prochainement avec le contracteur pour établir un pour effectuer les réparations mais qu'il faut attendre que l'eau et la neige soit parti et que les plans d'asphalte ouvrent pour entamer les réparations. Pour le projet des drains, nous attendons la confirmation du Consultant MSC de venir nous soumettre le projet final. La rencontre est prévue pour cette semaine. Pour l'installation des nouveaux poteaux de signalisation sur la rue principale et les rues municipales, j'attends des nouvelles du représentant des ministères des transports pour connaître les prix. Au point de vue Infrastructures, le conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec l'achat d'équipements du Gym appartenant au club des années au montant de 2000\$ et ceci est dans le but d'offrir un service aux citoyens du village et des autres communautés. Une annonce sera préparée sous peu pour en aviser les gens.

C) Aménagement du Portuaire : Maire Paul-Aimé Mallet;

Monsieur le maire soumet son rapport concernant l'Aménagement du Portuaire, il relate les travaux qui seront fait sur le quai. Travaux publics ont demandé au contracteur de seulement débiter les travaux sur le site à la mi-mai vu la condition de la route et le début de la pêche mais que le contracteur fait des travaux sur le terrain, il continue à couler les panneaux de bétons. Le 15 avril dernier, la ministre des pêches, l'honorable Gail Shea a annoncé à Pointe Sapin un montant de quelques millions de dollars pour Le Goulet pour effectuer des travaux du brise-lame dont la phase 1 et la phase 11. Elle a aussi annoncé des travaux d'encrochement le long du chemin menant au quai sur une longueur de 400 pieds (125mètres) et qui devraient débiter au début juillet de cette année.

D) Protection du littoral, Ressources humaines, Développement Économique et Touristique : Conseiller Normand Vienneau;

Le conseiller Vienneau nous informe de la rencontre avec la Dre Cindie Hébert de l'IRZC le 20 avril dernier. Cette dernière a entamé un suivi sur les installations de structures d'arbres et de cages à homard de 2013-2014 à Le Goulet par l'entremise d'un projet de Restauration de dunes. Les résultats même mesurés à court terme



démontrent une amélioration notable aux alentours de ces structures. L'intérêt de l'IRZC est de poursuivre les évaluations en comparaison des anciens et nouveaux à venir. L'objectif est d'avoir un rempart naturel ayant la capacité de résister ou amoindrir l'effet lors d'une tempête. Avec l'annonce de l'amélioration du port de Le Goulet, le village peut compter sur un volume de sable équivalant d'environ 200,000 mètres cube. Le village devra trouver les fonds nécessaires pour transporter et niveler ce sable sur l'ensemble de la plage. Pour les projets FFE, les fonds n'ont pas encore été annoncés mais devrait l'être sous peu. Dans une autre ordre d'idée, le conseil se penche présentement sur un projet récréotouristique d'envergure, soit celui d'un ancien projet embryonnaire de l'ancienne association Chasse et pêche du Bas-de-la-Côte qui consiste en un développement de piste et de site d'observation autour de notre lac.

E) Culture et Patrimoine, Environnement : Conseillère Madeleine Roussel;

La conseillère Roussel soumet son rapport concernant les services donnés par le Centre de Santé Communautaire de l'hôpital de Lamèque. Elle nous informe que dû à l'absence de deux médecins, l'infirmière patricienne ne pourra pas pour le moment nous donner les services que nous avons auparavant, mais par contre que nous aurons une réunion concernant les cliniques de prévention sur le diabète. Nous aurons aussi sous peu une diéticienne qui viendra donner des sessions sur l'alimentation comme on a déjà eu à Le Goulet. La directrice du centre de santé de Lamèque, Mme Shelly Robichaud a aussi dit qu'il va avoir des sessions de données pour les maux de dos et qu'il en a déjà eu par le passé et cela avait très bien fonctionnées, mais qu'il faudra s'inscrire pour y participer. Pour ce qui est de la Vélo-Route, monsieur Jules Haché a été contacté et ce dernier m'informa qu'il y a quelque au gouvernement qui a été appointé pour venir rencontrer chaque municipalité. J'ai aussi reçu un appel de Monsieur Jean-Charles Chiasson concernant Centraide Péninsule acadienne. C'est dans le but d'aider les parents qui ont des enfants malades et qui ont à se déplacer pour des soins. Une réunion est prévue mercredi de la semaine prochaine à cet effet.

F) Sports et Loisirs : Conseillère Lorina Vienneau;

La conseillère Vienneau nous informe qu'elle a revérifié avec Fredericton pour le projet afin d'avoir de l'équipement pour le parc municipal, soit une structure pour planches à roulettes pour les jeunes de notre municipalité. Une réponse à notre demande est prévue avec le prochain budget 2015-2016 et cela garde très bien pour qu'il soit accepté. Concernant le Carnaval des Neiges, une demande a été faite auprès du trésorier pour obtenir une copie du bilan financier 2014 et celui de 2015 qui devrait être prêt sous peu. Pour le Festival des châteaux de Sable, j'ai contacté la présidente Amy Robichaud au sujet de la programmation et obtenir un bilan financier de l'année 2014. Pour le Festival qui va dérouler du 29 juillet au 2 août 2015, la présidente m'a informée que la programmation est pas mal avancée et

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page. The signature appears to be 'P. A.' followed by a stylized flourish.

qu'une rencontre est prévue cette semaine afin d'établir un programme provisoire et dont une copie me sera remise. Elle termine en souhaitant une bonne saison de pêches et un bel été.

G) Rapport financier : DG, Alvine Bulger;

La dg, Alvine Bulger fait la lecture de son rapport financier pour le mois de mars 2015. La conseillère Vienneau a demandé des explications concernant certains points sur le rapport financier, que pour l'an prochain certaines dépenses pourraient être coupées afin de diminuer le taux de taxe pour satisfaire la demande les citoyens et elle croit que cela est faisable.

6. Mot du Maire;

Le maire informe les citoyens qu'il ne peut passé inaperçu, l'ouverture de la cantine «Rôtisserie chez Annie» à Le Goulet et désire leur souhaiter beaucoup de succès. Un dossier qui me tient énormément à cœur est celui des égouts pluviaux dont je travaille toujours avec les personnes concernées dont le conseiller Serge LeMay et la dg Alvine Bulger. Un autre problème qui accorde toute mon attention, c'est celui de certaines rues municipales qui ne sont presque plus praticables mais on ne peut que les réparer temporairement et une fois que nous aurons fini avec les travaux des égouts pluviaux, nous pourrons réparer ces rues correctement comme il se doit.

7. Correspondance;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet demande à la secrétaire municipale adjointe de faire la lecture de la correspondance. La correspondance est lue et Monsieur le maire annonce que le 2 mai, lui et le conseiller Serge LeMay vont rencontrer le lieutenant-gouverneur du NB et que le 4 mai, il va rencontrer le gouverneur général du Canada et que ce dernier désire venir faire un tour au quai de Le Goulet pour rencontrer les pêcheurs de homards.

En plus le 26 avril, la dg a rencontré Monsieur Serge Lanteigne pour le Site Web du village afin d'ajouter 3 volets soit celui, des procès-verbaux, du budget municipal et des arrêtés municipaux.

8. Affaires courantes;

8.1 Résolution pour modification de l'arrêté # 20 et titré arrêté # 20-1, pour effectuer la lecture intégrale et son adoption par son titre;

201530, Il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé du **Conseiller Serge LeMay**, que la secrétaire municipale adjointe fasse la lecture intégrale, la 3^{ième} lecture par son titre et son adoption de la modification de l'arrêté # 20 et titré arrêté # 20-1.

5 Oui 0 Non Adopté.

La secrétaire fait la lecture de la modification de l'arrêté # 20 et titré 20-1 avec la lecture intégrale, la 3^{ième} lecture par son titre et son adoption.



9. Affaires nouvelles;

9.1 Résolution CSRPA, autorisant, désignant et nommant les agents d'aménagement pour fin d'application des arrêtés municipaux;

201531, Il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé du **Conseiller Serge LeMay**, que le conseil municipal de Le Goulet autorise, désigne et nomme, Michel Basque, Noël-Guy Brideau, Natacha Cormier, Charles Ferron, Gabriel Harvey, Nadine LaPlante et Bernise Roussel en vertu de l'autorité municipale agissent pour et au nom de la municipalité pour assurer l'exécution des arrêtés, que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus comprennent les suivantes :

92 (1), 93 (1), 94 (1) et 98 de la Loi sur l'Urbanisme afin de pénétrer sur les propriétés, d'émettre des ordonnances, de demander des ordonnances de la Cour du Banc de la Reine, et commencer des procédures en cour Provinciale; et

100.2 (b), 101, 102.1(l) et 190.01 (3) de la Loi sur les municipalités afin d'émettre des billets, commencer des procédures en cour Provinciale, pénétrer dans une propriété à tout moment raisonnable et d'émettre des avis pour des lieux dangereux ou inesthétiques. Il est également résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant que la personne est à l'embauche de la CSRPA, ou limitées ou résiliées par le Conseil Municipal.

5 Oui 0 Non Adopté.

9.2 Résolution visant la libération du fond de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire du regroupement des villages de l'association francophone des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick pour la période d'assurance du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2009.

#201532, Il fut proposé par la **conseillère Lorina Vienneau**, appuyé de la **conseillère Madeleine Roussel**, que l'AFMNB reçoit une lettre de l'assureur Lloyds de Londres afin qu'elle soit autorisée en tant que mandataire du regroupement des villages, à libérer le fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 1^{er} janvier 2010 et d'autoriser l'AFMNB à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement des villages dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution. Contribution à recevoir pour Le Goulet de l'ordre de 1907\$

5 Oui 0 Non Adopté.

9.3 Résolution visant la libération du fond de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire du regroupement des villages de l'association francophone des

CB
RAM

municipalités francophone du Nouveau-Brunswick pour la période d'assurance du 1^{er} janvier 2009 au 1^{er} janvier 2010.

#201533, Il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé du **conseiller Normand Vienneau**, que l'AFMNB reçoit une lettre de l'assureur Lloyds de Londres afin qu'elle soit autorisée en tant que mandataire du regroupement des villages, à libérer le fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 1^{er} janvier 2010 et d'autoriser l'AFMNB à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement des villages dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa contribution. Contribution à recevoir pour Le Goulet de l'ordre de 1907

5 Oui 0 Non Adopté.

9.4 Résolution visant la libération du fond de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire du regroupement des villages de l'association francophone des municipalités francophone du Nouveau-Brunswick pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 1^{er} janvier 2011.

201534, Il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé du **conseiller Serge LeMay**, que l'AFMNB reçoit une lettre de l'assurance Lloyds de Londres afin qu'elle soit autorisée en tant que mandataire du regroupement des villages, à libérer le fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 1^{er} janvier 2011 et d'autoriser l'AFMNB à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement des villages dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa contribution . Contribution à recevoir pour Le Goulet de l'ordre de 1907\$

5 Oui 0 Non Adopté.

9.5 Résolution- Remorque rue des Jumeaux;

La secrétaire donne l'information au sujet de l'article 95 , la résolution avait été envoyée à la CSRPA, mais l'employée qui devait s'en occuper est tombée malade durant la période demandée de 6 mois. Donc, nous devons apporter une résolution pour continuer les démarches mais sur l'article 94.

201535, Il fut donc proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé du **conseiller Serge LeMay**, que le conseil municipal de Le Goulet autorise les services de la CSRPA à prendre les mesures qui s'imposent en vertu de l'article 94 de la Loi sur l'Urbanisme du NB afin que les règlements et amendements de l'arrêté de zonage du village de Le Goulet soient respectés.

conseillère Lorina Vienneau. 4 oui 0 Non 1 abstention :
Adopté.

9.6 Résolution –Achat d'équipements de gym-Club des Aînés de Le Goulet;

Le Conseiller Serge LeMay apporta ce point lors d'une rencontre avec le conseil et la décision fut que le Village de Le Goulet fasse l'achat d'équipements de gym appartenant au club des Aînés de Le Goulet au montant de 2000\$ et que ce montant soit apporté lors de la réunion publique pour le faire adopter par voie de résolution. Le maire demande aux membres du conseil s'il est prêt pour une résolution?

201536. Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **conseillère Madeleine Roussel**, que le Village de Le Goulet achète l'équipement du gym appartenant au club des Aînés de Le Goulet au montant de 2000\$ et qu'un chèque leur sera envoyé pour ce montant.

5 oui 0 Non Adopté.

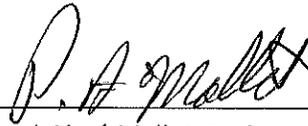
9.7 30 ième Anniversaire d'incorporation du Village de Le Goulet;

Le 12 mai 2016, Le Goulet célèbrera ses 30 ans d'incorporation et madame la conseillère Vienneau informe le conseil qu'elle sera intéressée à s'en occuper mais que cela ne sera pas aussi gros que le 25 ième. Elle suggère comme un dimanche avec la messe pour le souligner suivi d'un brunch et de la musique en après-midi et cela couterait moins cher. Cela serait dans la fin de semaine du début de mai 2016. C'est une année d'élection et peut-être qu'on pourrait le faire avant les élections. Le conseiller LeMay réplique en disant que le conseil en avait discuté lors de la dernière rencontre et il voyait que l'activité du 30 ième soit inséré dans le cadre du Festival des Châteaux de Sable en 2016 et qu'en mai tout le monde travail et qu'il n'y aurait pas de monde. Le conseiller Normand Vienneau nous informe qu'il ne faut pas oublier qu'à la fin novembre de cette année, il va se tenir un plébiscite pour un regroupement. Tous sont d'accords pour remettre ce point à l'année prochaine.

Le maire termine en informant les gens que la prochaine réunion ordinaire aura lieu à la fin de septembre 2015, mais qu'il pourrait avoir des réunions extraordinaires durant l'été.

10. Levée de l'Assemblée

La levée d'assemblée est proposée par la **conseillère Madeleine Roussel** à 19h30.


Paul-Aimé Mallet, Maire


Alvine Bulger, sec. mun. adjointe